

N.K.J./N.K.J.
MINISTERE DELEGUE
AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

1326

CIRCULAIRE N° _____/MDPMEF/DGD/DU 08 AOUT 2006
(DIFFUSION GENERALE)

***OBJET : Vérification du dédouanement
des véhicules automobiles par SMS***

J'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble du service et de la population que la Direction Générale des Douanes met à leur disposition un service de vérification du dédouanement des véhicules automobiles par message SMS à partir de leurs téléphones mobiles.

Ce service est disponible pour les véhicules immatriculés à partir de la série EN.

Pour vérifier la situation du dédouanement d'un véhicule automobile immatriculé, il faut envoyer un **SMS composé du numéro d'immatriculation au numéro de téléphone suivant :**
07 208 208.

J'invite toutes les personnes intéressées à faire un usage effectif de cette méthode pratique et accessible pour leurs besoins d'information concernant le statut douanier d'un véhicule immatriculé.

AMPLIATIONS:

- MDPMEF/CAB
- CGECI
- FEDERMAR
- FNIS-CI
- FENACCI
- CH. Cce et Industrie
- CH. Cce et Industrie française en CI
- Synd. Transit. s/c SAGA-CI
- Synd.NI des Transitaires
- BIVAC
- Tous services Douanes

